***LES REGLES A RESPECTER DANS LA REDACTION DE MON CURRICULUM VITAE***

Répondez aux questions suivantes :

1°) Quel est l'objectif de mon CV ? ~~Trouver un emploi (donc mettre en avant mes expériences / qualités en vue de « séduire » le recruteur, lui montrer que j’ai les capacités pour fit the job..~~

Obtenir un RDV, bâtir le CV doit permettre d’atteindre cet objectif sans tricher.

2°) Pourquoi mon CV doit-il être de préférence sur une page ? ~~Les RH n’ont pas le temps, voient énormément de CV, trop de choix.~~CV destiné au responsable direct ; il ne doit pas être avant tout concis par manque de temps des RH pour le lire, mais pour montrer notre **capacité de synthétisation**

3°) Mon CV doit être rédigé pour quel destinataire ? Le recruteur.

4°) Dans sa rédaction et présentation mon CV doit être (règle des trois C)

Clair ~~Court~~ Concis **Convaicant**

5°) Dans la rédaction de mon CV, je dois indiquer toutes les informations liées à mon profil

VRAI ⬜ FAUX ⬜

6°) Je dois indiquer toutes les dates de mon parcours, même si il y a un trou

VRAI ⬜ FAUX ⬜

7°) Mon CV doit être le reflet de ma personnalité

VRAI ⬜ FAUX ⬜

8°) Si je n'ai pas le diplôme, je dois indiquer niveau

VRAI ⬜ FAUX ⬜

9°) Je débute mon CV obligatoirement par mon expérience professionnelle

VRAI ⬜ FAUX ⬜

10°) L'expérience professionnelle et la compétence professionnelle c'est la même chose

VRAI ⬜ FAUX ⬜

11°) Si j'ai réalisé un stage pratique, je dois obligatoirement indiquer le mot stage ou stagiaire

VRAI ⬜ FAUX ⬜

12°) Si j'ai fait un stage pratique, je dois indiquer la durée et les mois concernés.

VRAI ⬜ FAUX ⬜

Mes notes :

Prendre des notes pendant l’entretien,  
Poser des questions.  
Permet de mieux s’imprégner, pouvoir éventuellement synthétiser l’entretien pendant un 2nd entretien,…